

# Droit public / Thèse : Contribution à la théorie de la coutume internationale - À partir de l'identification de la coutume de droit international pénal



**Audrey SOUSSAN**

**Date(s)**

**le 27 novembre 2012**

à 10 h 00

**Lieu(x)**

Bâtiment F - Salle des actes (F.141)

**Mme Audrey SOUSSAN**

A présenté ses travaux en soutenance  
en vue de l'obtention du doctorat de sciences juridiques

**" CONTRIBUTION À LA THÉORIE DE LA COUTUME INTERNATIONALE - À PARTIR DE L'IDENTIFICATION DE LA COUTUME DE DROIT INTERNATIONAL PÉNAL."**

**Equipe de recherche :** [CEDIN](#)

**Directeur de recherche :**

M. Alain PELLET, Professeur à l'Université Paris Nanterre,

**Membres du jury :**

M. Hervé ASCENSIO, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne,

M. O. JOUANJAN, Professeur à la Faculté de Droit de Science Politique et de Gestion, Directeur adjoint de l'Institut Carré de Malberg,

M. Serge SUR, Professeur à l'Université Paris II - Panthéon-Assas, Directeur du Centre Thucydide,

M. Jean-Marc THOUVENIN, Professeur à l'Université Paris Nanterre, Directeur du Centre de Droit International de Nanterre

ADMISSION AU GRADE DE DOCTEUR

MENTION TRÈS HONORABLE

Mis à jour le 03 décembre 2012

<https://ed141.parisnanterre.fr/droit-public-these-contribution-a-la-theorie-de-la-coutume-internationale-a-partir-de-l-i>